

LES ENJEUX DU SECTEUR

LE MANQUE D'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS

(50 000 postes vacants) entrave la capacité du secteur à répondre à la croissance des besoins et a des conséquences dramatiques sur l'accueil et l'accompagnement des personnes vulnérables (fermetures de lit, incapacité d'accueil de personnes vivant à la rue ou à protéger de violences intrafamiliales etc.).

LE DÉCROCHAGE IMPORTANT DES SALAIRES

au cours de la dernière décennie : aujourd'hui, le salaire moyen mensuel est environ 25% inférieur à celui des autres secteurs

LES EXCLUSIONS DU SÉCUR DE LA SANTÉ :

des professionnels du secteur social, médico-social et sanitaire sont oubliés des annonces de revalorisation pour la fonction publique hospitalière ;

L'INEFFECTIVITÉ ET LA COMPLEXITÉ ADMINISTRATIVE DES REVALORISATIONS SALARIALES PROMISES :

le règlement de la prime Ségur, pour ceux qui y ont le droit, n'est pas garanti. Le financement à la charge des départements demeure incomplet ;

L'EFFONDREMENT DE LA TRÉSORERIE DES ORGANISMES GESTIONNAIRES,

accélérée par la sous-alimentation des financements liés aux revalorisations et à la fragilisation du contexte économique : inflation alimentaire, énergétique, hausses des matières premières, hausses des taux d'intérêt déséquilibrant les plans pluriannuels d'investissements ;

L'INÉGALITÉ CROISSANTE ENTRE LES DIFFÉRENTS SECTEURS DE LA SOLIDARITÉ :

des fonds d'urgence pour les EHPAD ont été votés cette année mais qu'en est-il pour les autres secteurs d'activités, comme le handicap, la protection de l'enfance, ou la lutte contre les exclusions, tout aussi touchés par la crise inflationniste ?

LA LOGIQUE DU FINANCEMENT À LA RESSOURCE,

qui exclut la prise en compte des réalisations budgétaires et des besoins sur le terrain, engendrant des surcoûts imprévisibles pour les établissements et services sociaux et médico-sociaux ;

LE TRANSFERT PAR ORDONNANCE DU CONTENTIEUX DE LA TARIFICATION SANITAIRE ET SOCIALE

à des juridictions de droit commun qui risque de réduire encore un peu plus les dernières possibilités de financement à partir des besoins effectifs des personnes accompagnées et des professionnels ;

LES FREINS ÉCONOMIQUES, RÉGLEMENTAIRES ET ADMINISTRATIFS À LA TRANSFORMATION DE L'OFFRE ET À L'INNOVATION :

absence de financement des coûts de conception et de transition, risque financier reposant intégralement sur les organismes gestionnaires, la fragmentation du secteur, la rigidité de la réglementation et le manque de coopération entre les différentes autorités de tarification et de contrôle au sein d'un même territoire ;

L'absence d'accompagnement financier pour **LIMITER L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE DU SECTEUR ET VISER LA NEUTRALITÉ CARBONE** : financement de bilans de développement durable, accès au prêt vert, prêt bonifié ou programme et fonds nationaux pour optimiser les procédés du secteur, favoriser la mobilité et les énergies décarbonées ;